



Institut International de Recherche et d'Action sur le Plagiat et la Fraude Académiques

## Demande d'adhésion 2018

Les membres contribuent au développement et à l'enracinement de bonnes pratiques en matière d'intégrité dans leur environnement direct. Ils favorisent l'implantation de dispositifs organisationnels encadrant la révélation et le traitement de fraudes et de plagiat académiques. Ils apportent à l'Institut les informations utiles à ses recherches et à ses actions.

L'adhésion devient effective après validation par le Bureau de l'IRAPFA, puis règlement de la cotisation.

Prénom, Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Institution : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Membres individuels

Cotisation : 100 EUR/an (ou 110 CHF/an)  
Tarif spécial doctorants : 80 EUR/an (ou 90 CHF/an)

### Membres institutionnels

- Les laboratoires ou départements   
Cotisation : 300 EUR/an (ou 330 CHF/an)  
Offre 4 adhésions individuelles + réduction sur les certifications de l'IRAPFA + conseil gratuit de médiation.
- Établissements (universités, grandes écoles, fonds et centres nationaux, etc.)   
Cotisation : 900 EUR/an (ou 990 CHF/an)  
Offre jusqu'à 15 adhésions individuelles + gratuité ou réduction sur les certifications de l'IRAPFA + conseil gratuit de médiation.
- Associations savantes, éditeurs de revues et de logiciels   
Cotisation : 500 EUR/an (ou 550 CHF/an)

### Membres bienfaiteurs

La cotisation est annuelle ou en une seule donation. 3'000 EUR (ou 3'300 CHF) minimum.

### Contact

Asaël Rouby, Trésorier : [asael.rouby@gmail.com](mailto:asael.rouby@gmail.com)



Institut International de Recherche et d'Action sur le Plagiat et la Fraude Académiques

## Demande d'adhésion 2018

Les membres contribuent au développement et à l'enracinement de bonnes pratiques en matière d'intégrité dans leur environnement direct. Ils favorisent l'implantation de dispositifs organisationnels encadrant la révélation et le traitement de fraudes et de plagiat académiques. Ils apportent à l'Institut les informations utiles à ses recherches et à ses actions.

L'adhésion devient effective après validation par le Bureau de l'IRAPFA, puis règlement de la cotisation.

Prénom, Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Institution : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Membres individuels

Cotisation : 100 EUR/an (ou 110 CHF/an)  
Tarif spécial doctorants : 80 EUR/an (ou 90 CHF/an)

### Membres institutionnels

- Les laboratoires ou départements   
Cotisation : 300 EUR/an (ou 330 CHF/an)  
Offre 4 adhésions individuelles + réduction sur les certifications de l'IRAPFA + conseil gratuit de médiation.
- Établissements (universités, grandes écoles, fonds et centres nationaux, etc.)   
Cotisation : 900 EUR/an (ou 990 CHF/an)  
Offre jusqu'à 15 adhésions individuelles + gratuité ou réduction sur les certifications de l'IRAPFA + conseil gratuit de médiation.
- Associations savantes, éditeurs de revues et de logiciels   
Cotisation : 500 EUR/an (ou 550 CHF/an)

### Membres bienfaiteurs

La cotisation est annuelle ou en une seule donation. 3'000 EUR (ou 3'300 CHF) minimum.

### Contact

Asaël Rouby, Trésorier : [asael.rouby@gmail.com](mailto:asael.rouby@gmail.com)